

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4696 - MERCREDI 21 FÉVRIER 2024

AFFAIRE DU LYCÉE 5-FÉVRIER

Des élèves présumés coupables à la barre

Des apprenants déclarés présumés coupables d'actes d'incivisme perpétrés au lycée industriel et commercial 5-février 1979 ont comparu hier devant la sixième chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville. Au total, dix-sept élèves ont été inculpés pour « dégradation d'objet d'utilité ou de décoration publique ». Deux mineurs seront face au juge des enfants ce mercredi pour « association de malfaiteurs ». Par ailleurs, les cours ont repris dans cet établissement d'enseignement technique après deux semaines d'interruption consécutive aux mesures disciplinaires prises par le gouvernement.

Page 5



Palais de justice de Brazzaville

AFRIQUE CENTRALE

Les experts réfléchissent aux mesures contre la déforestation



La Commission des forêts d'Afrique centrale, avec le soutien technique et financier du projet GIZ, organise du 20

au 22 février à Douala, au Cameroun, la douzième réunion du Groupe de travail sur la gouvernance forestière dans la sous-région. Ces retrouvailles vont permettre aux experts d'élaborer des recommandations et de définir des propositions concrètes dans la perspective de la 19e session du Forum des Nations unies pour les forêts. Elles offriront aussi l'occasion de s'approprier le règlement de l'Union européenne relatif à zéro déforestation pour l'Afrique centrale.

Page 2

AFFAIRES SOCIALES

Début des travaux de l'Institut des aveugles du Congo



La pose de la première pierre de construction de l'Institut

La Fondation Conacce Chaplain va conduire les travaux de construction de l'Institut national des aveugles du Congo. Son commandant Afrique, Dieunedort Kamdem Nounga, et la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, ont posé hier à Brazzaville la première pierre de construction de cet

édifice. « Le complexe va abriter la formation spécialisée des personnes vulnérables, notamment les aveugles et les jeunes filles en situation difficile », a expliqué la ministre. Page 16

FOOTBALL

La Fécofoot apporte un soutien financier aux clubs

Sept des quatorze clubs de la Ligue 1 ont reçu chacun, hier à Brazzaville, un chèque de sept millions francs CFA pour mieux préparer la phase retour du championnat national prévue pour le 6 mars prochain. Le geste de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), qui intervient avant l'appui des sponsors, témoigne de sa volonté d'apporter une assistance financière aux clubs qui éprouvent plusieurs difficultés.

Page 15

Éditorial

Fraudeurs

Page 2

ÉDITORIAL

Fraudeurs

En dépit des mécanismes de contrôle dans les marchés domaniaux mis en place par les gestionnaires des mairies du Congo pour arrêter l'évasion financière, les circuits mafieux s'y développent toujours. Le dernier fait en date remonte à la visite surprise la semaine dernière au marché Total, à Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville, du député maire de la ville capitale.

Après deux heures de ronde dans le marché, la première autorité municipale et sa suite ont découvert des abattoirs clandestins, des tickets piratés de la mairie et une imposante chambre froide érigée sur le domaine municipal sans autorisation.

Le constat est édifiant ! Et aujourd'hui, on est en droit de se demander si les présidents des marchés domaniaux ne sont pas en complicité avec les contrôleurs municipaux qui sillonnent ces lieux tous les jours sans dresser de rapport circonstancié à la hiérarchie. Comment peut-on concevoir qu'un grand édifice puisse trôner au milieu du marché sans attirer l'attention des agents précités ?

Et quand les journalistes ont posé cette question au député-maire de Brazzaville, il a répondu sans ambages que lui et sa délégation étaient venus au marché Total pour savoir si des complicités existent dans les circuits mafieux qui s'y sont installés.

Au regard de ce que l'on vient d'évoquer, il est du ressort des autorités de prendre à bras le corps la question de la vente des produits congelés à l'étalage au mépris des règles d'hygiène et du risque de rupture de la chaîne de froid. Un peu partout en Afrique, à quelques exceptions près, des pays ont réussi à protéger ces victuailles grâce à des mesures administratives sévères.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Les experts s'approprient les techniques de lutte contre la déforestation

Le Secrétariat exécutif de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), avec le soutien technique et financier du projet GIZ, organise du 20 au 22 février à Douala, au Cameroun, la douzième réunion du Groupe de travail gouvernance forestière de la Comifac.



La rencontre sous régionale permettra aux experts en forêts d'élaborer des recommandations et de définir des propositions concrètes qui alimenteront directement la 19e session du Forum des nations unies pour les forêts (Fnuf). Elle est également l'occasion pour les spécialistes des forêts de s'approprier, d'une part, des implications du règlement de l'Union européenne sur zéro déforestation pour l'Afrique centrale et, d'autre part, de la décision sur l'arrêt d'exportation du bois en grumes dans le bassin du Congo.

Une trentaine de participants prend part à cette réunion dont

les directeurs en charge des forêts des pays membres de la Comifac ; les coordinateurs nationaux de la Comifac du Cameroun et de la Centrafrique ; les points focaux Fnuf ; les représentants des organisations partenaires de la Comifac ; un représentant de la société civile des pays membres de la Comifac, etc.

Le Groupe de travail gouvernance forestière de la Comifac est la plateforme de réflexion et d'échanges entre les parties prenantes. Il a été mis en place pour examiner et traiter des thématiques et problématiques importantes de gouvernance forestière dans la sous-région.

Ce groupe a vocation à soutenir la Comifac comme un acteur privilégié au côté de ses Etats membres, en leur offrant les outils nécessaires en appui au développement de leurs politiques forestières et environnementales. Sur la base de sa lettre de mission, il apporte des orientations en vue de l'arrimage des instruments politiques, législatifs, normatifs et institutionnels régissant le secteur forêt-environnement aux grands principes qui structurent la bonne gouvernance, ainsi que des positions communes sur certaines questions concernant les enjeux à l'échelle internationale.

Lopelle Mboussa Gassia

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzena, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TIC

Des cadres formés à la gestion des infrastructures

Le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique a ouvert, le 20 février à Brazzaville, avec le soutien du Programme d'appui à la gouvernance des infrastructures régionales et nationales en Afrique centrale, prospective et planification des Technologies de l'information et de la communications (Pagirn-Pptic), un atelier spécial pour former ses cadres dans la gestion des infrastructures des technologies d'information et de la communication (TIC).

L'atelier de formation sur la planification des TIC au Congo se tient sur le thème « Les technologies de l'information et de la communication : un levier important pour l'accélération du développement et de l'intégration des pays de l'Afrique centrale ».

Une dizaine de cadres participe à cette session de formation animée par des experts venus de la sous-région et qui va se clôturer le 2 mars. Pendant douze jours, ces cadres vont acquérir de nouvelles connaissances techniques et professionnelles qui leur permettront de bien assurer la gouvernance des infrastructures des TIC. « Cet atelier de formation sur la planification et la gouvernance des infrastructures des TIC se tient dans le cadre de la troisième composante du projet sur le renforcement du capital humain. La formation de ce jour permettra de donner aux cadres du



Des cadres du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique à l'ouverture de l'atelier/Adiac

« Cet atelier de formation sur la planification et la gouvernance des infrastructures des TIC se tient dans le cadre de la matérialisation de la troisième composante du projet sur le renforcement du capital humain. La formation de ce jour permettra de donner aux cadres du ministère des compétences en matière de gouvernance des TIC »

ministère des compétences en matière de gouvernance des TIC », a expliqué Edgard Simplicite Attipo Le Bon, inspecteur des Postes, des Télécommunications et du Numérique, qui a présidé les travaux.

Cette formation se tient dans le cadre du projet Pagirn-PP-TIC financé par l'Union européenne dont le siège est basé au Cameroun. Le projet, a-t-il précisé, comporte trois composantes, à savoir l'élaboration de la cartographie des besoins en infrastructures des TIC en Afrique centrale; l'élaboration des documents cadres de référence des infrastructures des TIC au sein de cette communauté et le renforcement du capital humain. Les séries de formations initiées ont pour objectifs de formuler une politique nationale, d'élaborer un cadre stratégique national et d'identifier, préparer la réalisation, de suivre la réalisation et d'évaluer un programme/projet.

Firmin Oyé

SANTÉ

Des soins buccodentaires au profit des élèves

La direction de l'hôpital de référence de Bacongo organisera, du 20 au 24 février, une campagne de sensibilisation, de consultation et de soins buccodentaires en faveur des élèves des écoles primaires publiques, en prélude à la journée mondiale de la santé buccodentaire, le 20 mars.

La carie dentaire, le déchaussement des dents, la gingivite, l'hypominéralisation molaire incisive, la rage de dents ou pulpite dentaire, l'abcès dentaire, le bruxisme ou le grincement des dents, l'halitose, la malocclusion dentaire et l'aphte de la bouche sont les différents types de maladies des dents qui peuvent avoir des répercussions sur la santé générale si aucun traitement n'est mis en place. Ces problèmes dentaires peuvent survenir à n'importe quel âge. Des caries aux aphtes en passant par le déchaussement des dents, ces maladies peuvent être d'origine bactérienne ou traumatique.

Au Congo, les statistiques pour les affections bucco-dentaires telles que les caries dentaires, les maladies des gencives et la

perte de dents, au niveau des élèves du primaire, ne sont pas annoncées officiellement à la presse, mais celles-ci sont répandues. En plus, le taux d'investissement dans la santé bucco-dentaire n'est pas témoigné.

Par ailleurs, dans le monde en général et la région africaine en particulier, en 2019, les affections bucco-dentaires ont touché environ 43,7 % de la population, selon l'Organisation mondiale de la santé. Elle ajoute que le noma est une maladie qui ronge la bouche et le visage des jeunes enfants essentiellement. En l'absence de traitement, cette maladie est mortelle dans 90 % des cas.

Des spécialistes estiment que pour être en bonne santé, il faut prendre également soin de sa bouche,



La fouille des symptômes visibles de la maladie/DR

c'est-à-dire avoir les dents saines, les gencives qui ne saignent pas, une bonne haleine. Ils rappellent que lorsqu'on n'a pas l'habitude de bien nettoyer la bouche, des restes d'aliments vont avec le temps s'accumuler et se calcifier en formant

des plaques qu'on appelle des tartres.

Pour avoir une bonne hygiène buccodentaire, ces spécialistes préconisent une bonne brosse à dents à petite tête afin d'atteindre les dents de fond. Les poils de cette brosse à dents doivent

être souples, pas trop durs ni trop mous. Ils conseillent, par ailleurs, l'utilisation de dentifrice contenant du fluor et bien se brosser les dents. Le dentiste, estiment-ils, doit être consulté au moins deux fois par année.

Fortuné Ibara

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

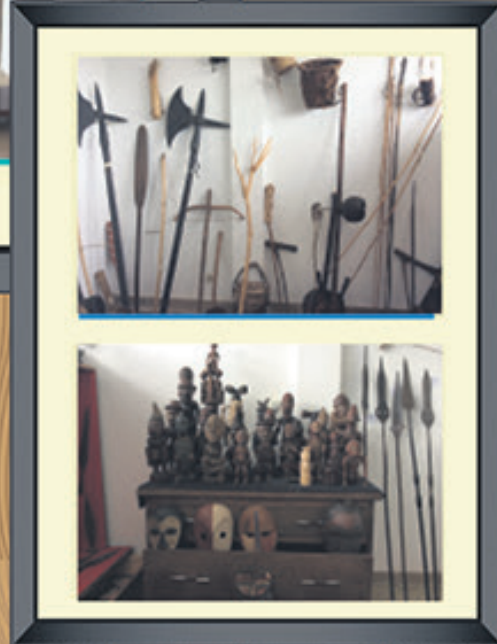
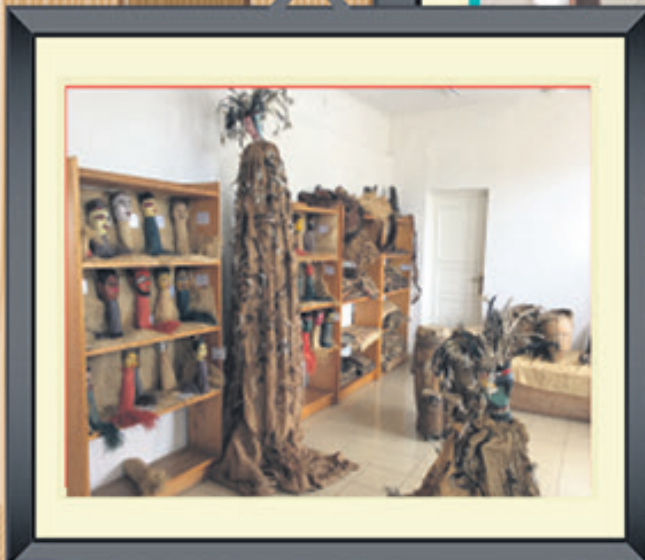
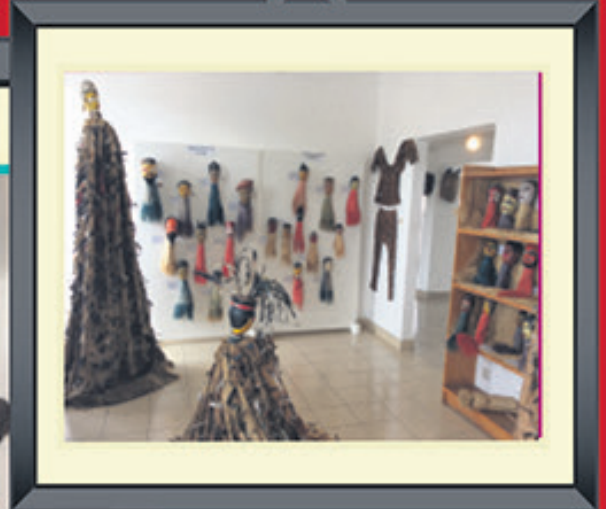
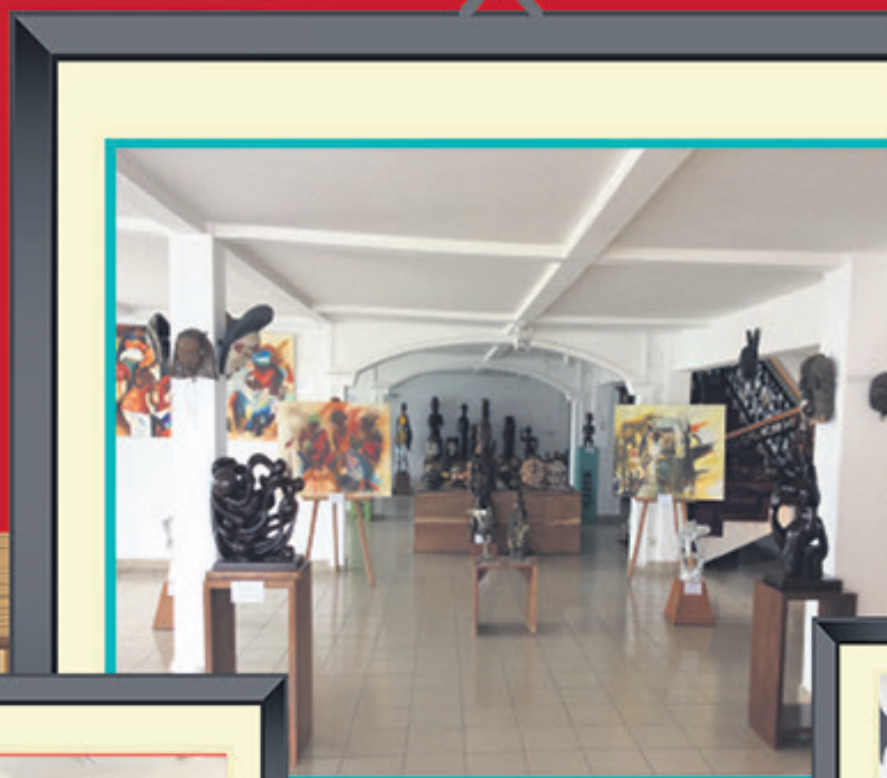
MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

LYCÉE TECHNIQUE 5-FÉVRIER

Les élèves renouent avec les cours

Le directeur de cabinet par intérim du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, David Anga, a effectué le 20 février une descente au lycée technique et commercial 5-février de Brazzaville, après l'arrêt des cours à la suite d'une manifestation des élèves ayant occasionné la profanation du drapeau national, le jour de l'anniversaire de cet établissement.

Le directeur de cabinet par intérim du ministère de l'Enseignement technique et professionnel est allé se rendre compte de la reprise effective des cours après les mesures disciplinaires prononcées par le gouvernement. David Anga a expliqué à cette occasion que l'accès des élèves dans les salles de classe est conditionné par un enrôlement de l'élève par les parents.

A cet effet, le parent doit remplir un formulaire déclinant son identité et celle de l'élève. Cette opération d'identification qui a commencé depuis quelques jours se poursuit au sein de l'établissement. Ces renseignements pourraient constituer une base de données de l'établissement afin d'aider les équipes pédagogiques à maîtriser l'ensemble des apprenants.

Tony Kifoueti, élève en classe de première F4, a félicité le gouvernement pour leur avoir donné encore la chance de reprendre les cours après l'incident. Selon lui, l'acte commis par les élèves est regrettable et honteux en tant que citoyens congolais. « J'exhorte mes amis à prendre conscience et à ne plus se lancer dans ce genre d'acte qui pourrait compromettre l'avenir des



apprenants », a-t-il lancé.

Notons que cet établissement était fermé à titre conservatoire à cause de la profanation du

drapeau national, le 5 février, jour de son anniversaire. Des élèves de l'autre lycée technique et commercial 1er-mai avaient

La reprise des cours au lycée 5-février/Adiac effectué le déplacement de Ouenzé pour la célébration. Ces lycéens, répartis en écuries de «Bébés noirs», avaient tenté de

déchirer le drapeau national qui avait finalement été descendu du mât puis remplacé par le leur de couleur bleue de nuit, avec une inscription blanche à peine visible. « Après l'armée, c'est nous », pouvait-on lire sur la vidéo qui retrace la scène devenue virale sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, le gouvernement avait suspendu les équipes de maîtrise dudit lycée. Quinze élèves avaient été interpellés puis présentés au procureur de la République, le 13 février, pour avoir porté atteinte au symbole de la République et à l'ordre public. « Ces premières décisions seront accompagnées, selon l'évolution des investigations, de toutes les mesures devant permettre aux protagonistes ayant participé à ces actes d'en comprendre la gravité », soulignait un communiqué du gouvernement.

En attendant la suite de la procédure judiciaire amorcée concernant les élèves présentés au procureur de la République, la communauté éducative et l'opinion estiment que les élèves qui vont reprendre les cours feront preuve de discipline et de respect des symboles de la République.

Lydie Oko



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

PIRATERIE EN SOMALIE

Le spectre d'un réveil

Dans le sillage des attaques des houthis en mer Rouge, une nouvelle menace refait surface : la piraterie somalienne, qui a atteint un pic il y a douze ans avant de décliner.

Un navire arraisonné, emmené avec son équipage en Somalie et depuis, aucune nouvelle: l'attaque du vraquier MV Ruen a réveillé le spectre de la piraterie qui a semé la terreur au large de la Corne de l'Afrique entre 2005 et 2012. Cette attaque menée à 380 milles marins (700 km) à l'Est de l'île yéménite de Socotra est le premier détournement réussi par des pirates somaliens depuis celui du tanker Aris 13 en 2017, lui-même inédit depuis 2012. Elle est le cas le plus extrême d'une menace qui s'est accrue dans cette zone de l'océan Indien, sur une route commerciale majeure, soulignent des experts, qui jugent toutefois une résurgence à grande échelle peu probable. Depuis mi-décembre, l'agence de sécurité maritime britannique a recensé six incidents au large des côtes somaliennes, allant de l'approche par des hommes armés (AK-47, lance-roquettes) au détournement de navire.

Un retour entamé en 2023

La tendance s'est amorcée l'an dernier. En 2023, le pôle d'expertise français de sûreté maritime Mica Center avait relevé neuf incidents de piraterie au large de la Somalie, une «nouveau» depuis plusieurs années. Les actes les plus significatifs «se sont concentrés sur la fin de l'année, presque de manière



Un navire arraisonné, emmené avec son équipage en Somalie et depuis, aucune nouvelle DR

concomitante à ce qui s'est passé dans la partie mer Rouge, golfe d'Aden et Bab el-Mandeb », détaille le capitaine de frégate Éric Jaslin, commandant du Mica Center. Depuis mi-novembre, les rebelles yéménites houthis mènent des attaques dans cette zone sur des navires liés à Israël, en représailles à sa guerre menée contre le Hamas à Gaza, après l'attaque du 7 octobre. «Presque au même moment, on a commencé à observer des phénomènes de piraterie contre des boutres au large du Puntland », souligne Éric Jaslin. Cette région somalienne à la pointe de la Corne

de l'Afrique, baignée au Nord par le golfe d'Aden et à l'Est par l'océan Indien, est un repère historique de piraterie.

Un «terrain de chasse» dans une zone stratégique

«Plusieurs détournements de dhows l'an dernier ont alerté certains observateurs sur le fait que des groupes de pirates somaliens pourraient être en train de se rééquiper avec des moyens permettant des attaques loin en mer», souligne Timothy Walker, de l'Institut des études de sécurité. Selon le modus operandi traditionnel des pirates, la saisie de ba-

teaux de pêche permet d'obtenir un «vaisseau-mère». Avec les attaques houthis, «beaucoup de navires, attendant des instructions pour passer ou non par la mer Rouge. Ça crée un terrain de chasse», explique-t-il. Un «terrain de chasse» s'est ouvert avec le déplacement de certaines forces navales de l'océan Indien vers la mer Rouge. Des élections sensibles en décembre/janvier au Puntland ont également détourné l'attention des forces de sécurité locales des côtes vers l'intérieur des terres. «Ces deux raisons, sur terre et en mer, ont fourni une opportunité

pour ces groupes criminels », selon Omar Mahmood, chercheur à l'ICG. La raison pour laquelle les pirates réapparaissent est la pêche illégale généralisée sur la côte », affirme Ahmed Abdi Nuh, un chef coutumier. Même si elles ne visent pas des navires de commerce, les attaques sur des bateaux de pêche peuvent relever de la piraterie, selon la définition des Nations unies. Entre le 29 janvier et le 2 février, quatre bateaux de pêche ont été libérés par les marines indienne et seychelloise après avoir été détournés, parfois à plus de 800 milles marins (1 500 km) des côtes.

Une situation bien différente de 2011

Ces attaques n'augurent pas pour autant d'un retour en force des pirates somaliens, estiment les experts, soulignant l'importance de la réponse des forces internationales pour dissuader toute amplification du phénomène. Après un pic en 2011, les actes de piraterie ont fortement diminué avec le déploiement de bâtiments de guerre internationaux, la création de la PMPF ou l'installation de gardes armés à bord de navires commerciaux. Pour Omar Mahmood, «il s'agit plus probablement d'une flambée que d'une résurgence à grande échelle».

Noël Ndong

CRISE AU SOUDAN

Une conférence humanitaire prévue en avril à Paris

La France accueillera en avril une conférence humanitaire visant à apporter une aide au Soudan, un pays dévasté par les conflits.

La déclaration a été faite le 14 février par le ministre français des Affaires étrangères, Stéphane Séjourné. «Nous organiserons une conférence humanitaire à Paris, le 15 avril, pour le Soudan et les pays voisins afin de contribuer à résoudre cette crise humanitaire dramatique », a-t-il déclaré lors d'une audition à l'Assemblée nationale. «Elle ne doit pas devenir une crise oubliée», a-t-il ajou-

té. La crise humanitaire au Soudan a atteint des proportions alarmantes, avec environ 5 millions de personnes déplacées en raison de conflits armés dévastateurs. Ces déplacements massifs ont créé un contexte complexe. Depuis avril 2023, le conflit entre le chef de l'armée soudanaise, Abdel Fattah al-Burhan, et Mohamed Hamdan Dagalo, le commandant des forces paramilitaires de soutien

rapide, a fait des milliers de morts et déclenché une catastrophe humanitaire dans le pays. Les combats ont contraint plus d'un million de Soudanais à quitter le territoire pour se réfugier dans les pays voisins. Au Soudan, les combats ont poussé 1,6 million de personnes à fuir à l'étranger, dont beaucoup vers le Tchad et l'Égypte voisins. Les affrontements ont également fait 6,1 millions de déplacés dans le

pays, selon l'Organisation des Nations unies (ONU) dans un rapport publié à la mi-février. Environ 25 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, ont besoin d'aide, dont près de 18 millions sont confrontées à une insécurité alimentaire aigüe, à en croire les chiffres de l'ONU. À ce jour, la France a apporté une aide de 41,3 millions d'euros pour répondre aux besoins humanitaires des

communautés au Soudan et des réfugiés soudanais dans les pays voisins, en matière de santé, de sécurité alimentaire, de nutrition, d'hygiène, d'abris et de prise en charge des victimes de violences sexuelles. Stéphane Séjourné a également souligné que sur le continent africain, la France se tenait «en appui des organisations régionales africaines pour faciliter les sorties de crises».

N.Nd.

FORMATION DES ÉLUS

L'IFMV poursuit sa mission au Congo

L'institut de formation aux métiers de la ville (IFMV) a effectué un point d'étape à propos de son partenariat avec le ministère de la Décentralisation.

Le directeur de cabinet Antoine Mapangui, représentant le ministre délégué à la Décentralisation du Congo, a reçu le 20 février la délégation de l'IFMV conduite par le Pr Brice Arsène Mankou. Ce point d'étape consistait à rendre compte de l'évolution des actions concrètes retenues au partenariat conclu entre les deux parties il y a un mois. En substance, les échanges ont porté entre autres sur le lancement de la formation des élus et cadres des collectivités locales. À ce propos, une plaquette 2024 a été élaborée en ce qui concerne le management de ces collectivités. Antoine Mapangui a rassuré la délégation de l'IFMV quant au soutien de son ministère qui a prévu d'ores et déjà de diffuser les supports de ces formations et de mettre en place l'accompagnement adéquat. En mire, l'organisation d'une leçon inaugurale en mai prochain. Ont participé à cette rencontre Jean



La délégation l'IFMV reçue par Antoine Mapangui, directeur de cabinet du ministre délégué à la Décentralisation/Adiac

Antoine Mapangui a rassuré la délégation de l'IFMV quant au soutien de son ministère qui a prévu d'ores et déjà de diffuser les supports de ces formations et de mettre en place l'accompagnement adéquat.

Luc Le Roux, Annyck Philomène Okoko et Frédéric Mahouel qui assure déjà les permanences de l'IFMV à l'université Denis-Sassou-N'Guesso tous les lundis de 9h à 17h.

Marie Alfred Ngoma

GUINÉE

Mamadi Doumbouya annonce la dissolution du gouvernement

Le président de la transition guinéenne, Mamadi Doumbouya, a annoncé le 19 février par décret la dissolution du gouvernement en fonction depuis juillet 2022.

En attendant le nouveau gouvernement, ce sont les directeurs de cabinet et les secrétaires généraux ainsi que leurs adjoints qui géreront les affaires courantes. Dans les prochaines heures, les intérimaires se rendront au secrétariat général de la présidence pour « une séance de travail », selon un communiqué du Comité national du rassemblement pour le développement. Dans ce même document, on apprend qu'une série de mesures conservatoires très strictes ont été prises par le président de la transition à l'encontre des anciens ministres.

Le document a annoncé également la démobilisation de leurs gardes du corps, mais surtout le gel de leurs comptes bancaires. Les ex-ministres doivent restituer tous leurs documents de voyage au secrétariat général de la présidence.

À la tête du gouvernement depuis le 16 juillet 2022, Bernard Goumou a remplacé Mohamed Béavogui qui a dû quitter ses fonctions officiellement pour des raisons de santé. À la rentrée de septembre, déjà, des rumeurs disaient que Bernard Goumou était sur la sellette. Le colonel Mamady Doumbouya, qui a pris le pouvoir en septembre 2021, a consenti à céder la place à des civils élus d'ici à la fin de l'année, le temps de mener de profondes réformes.

Yvette Reine Nzaba



Le président de la transition guinéenne, Mamadi Doumbouya

TRIBUNE LIBRE

Visions similaires, confiance mutuelle et soutien mutuel : trois moteurs clés du partenariat sino-congolais

L'année 2024 marque le 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République populaire de Chine et la République du Congo. Au cours des 60 ans écoulés, malgré les aléas internationaux, les relations sino-congolaises ont connu un développement vigoureux et parcouru un chemin extraordinaire, ce qui se traduit par une confiance politique mutuelle approfondie, une coopération pragmatique fructueuse et de multiples temps forts dans les échanges humains et culturels. Alors, qu'est-ce qui fait le succès des relations sino-congolaises et la profondeur de leur amitié ? Lors de son entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso en octobre dernier, le président Xi Jinping y a répondu en indiquant que les visions similaires, la confiance mutuelle et le soutien mutuel étaient la clé pour le développement stable et régulier des relations sino-congolaises. Voilà le code secret du succès des relations sino-congolaises et une orientation à suivre pour inaugurer de nouveaux « 60 ans d'or » de ces relations.

Compagnons de route avec des visions similaires

La Chine et le Congo œuvrent à réaliser le développement et le redressement national. Sous la direction du président Denis Sassou N'Guesso, le gouvernement congolais a élaboré le Plan national de développement (PND) 2022-2026, qui vise à développer une économie forte, diversifiée et résiliente pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible. Cette aspiration trouve écho chez la deuxième économie mondiale, qui travaille à construire un grand pays et réaliser le renouveau de la nation par la modernisation à la chinoise. Sur la question du développement, la Chine et le Congo, au lieu de copier mécaniquement les modèles des autres pays, s'engagent à explorer une voie de développement adaptée à leurs conditions nationales pour prendre en main leur propre destin.

Les deux pays œuvrent à bâtir un monde meilleur. Le Congo joue un rôle important dans la préservation de la sécurité et la stabilité régionales. Le président Denis Sassou N'Guesso a travaillé activement à la médiation pour régler les dossiers brûlants régionaux et internationaux, comme les questions liées à la Libye, à la République centrafricaine et à la République démocratique du Congo ainsi que la crise ukrainienne. Cet engagement répond parfaitement à la vision de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable avancée par la partie chinoise. Le Congo reste attaché à la conservation de la forêt tropicale du bassin du Congo. L'année dernière, lors du sommet des trois bassins forestiers, le président Denis Sassou N'Guesso a in-



diqué que la forêt constituait le grenier de millions d'individus et que sa préservation était une noble cause en faveur des générations futures. Cette idée est en haute convergence avec la vision du président Xi Jinping selon laquelle « les eaux limpides et les montagnes vertes valent leur pesant d'or ». La Chine et le Congo, sur la base de leur développement national, gardent à l'esprit l'avenir du monde et travaillent à bâtir un monde ouvert, inclusif, beau et propre marqué par la paix durable, la sécurité universelle et la prospérité partagée, en vue de contribuer au développement de l'humanité.

Partenaires sincères avec une confiance mutuelle

Depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques en 1964, la Chine et le Congo ont vu leurs échanges de haut niveau s'intensifier chaque jour davantage. Le président Denis Sassou N'Guesso s'est rendu seize fois en Chine, devenant ainsi l'un des dirigeants africains qui ont effectué le plus grand nombre de visites dans ce pays. En 2013, le président Xi Jinping a choisi le Congo comme l'une des destinations de son premier déplacement à l'étranger en tant que président de la République populaire de Chine. En 2016, les deux chefs d'État ont décidé de porter les relations sino-congolaises au niveau du partenariat de coopération stratégique global. En 2023, ils ont eu deux entretiens bilatéraux en Afrique du Sud et à Beijing en moins de deux mois,

ce qui a permis d'orienter les relations des deux États à l'ère nouvelle. Tous ces temps forts dans la diplomatie illustrent pleinement l'amitié indéfectible et une confiance politique mutuelle de haut niveau entre la Chine et le Congo.

Comme le dit un adage chinois, c'est dans les difficultés que l'on reconnaît ses vrais amis. La Chine et le Congo sont des amis fiables qui font preuve d'entraide et de solidarité face aux difficultés. En 2010, lorsqu'un séisme d'ampleur a éclaté dans la province du Qinghai, en Chine, le gouvernement congolais a financé la construction d'une école primaire dans la région sinistrée et celle-ci a été rebaptisée « École primaire de l'amitié sino-congolaise » par le président Denis Sassou N'Guesso. Lorsque le Congo était frappé par la crise pétrolière en 2014, au lieu de le quitter comme la plupart d'investisseurs étrangers, les entreprises chinoises ont choisi d'y rester et de poursuivre leurs activités pour l'aider à surmonter les obstacles. Face à la propagation de la covid-19 à l'échelle mondiale, la Chine était le premier pays à fournir des vaccins, à offrir des matériels médicaux et à envoyer l'équipe d'experts médicaux au Congo. Ces dernières années, ce pays a subi de graves inondations, le gouvernement chinois lui a toujours accordé un soutien financier dans un premier temps. Tous ces gestes de solidarité témoignent d'une confiance mutuelle renforcée entre la Chine et le Congo.

Amis fidèles avec un soutien mutuel

Le Congo accorde toujours un soutien ferme à la Chine sur les questions touchant à ses intérêts vitaux et à ses préoccupations majeures. Récemment, après les élections dans la région du Taiwan, le gouvernement congolais a rappelé immédiatement son soutien ferme au principe d'une seule Chine et son opposition sans équivoque à l'indépendance de Taiwan. La partie congolaise a participé à la cosignature des déclarations dans plusieurs enceintes multilatérales comme le Conseil des droits de l'homme, pour soutenir la Chine et répondre aux dénigres et accusations des États-Unis et des pays occidentaux sur les droits de l'homme en Chine. Le président Denis Sassou N'Guesso a exprimé à plusieurs reprises sa haute appréciation et son soutien ferme aux propositions chinoises, dont la communauté d'avenir partagé pour l'humanité, l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale et l'Initiative pour la civilisation mondiale.

Du côté de la Chine, elle soutient le Congo dans ses efforts pour préserver l'indépendance nationale, s'opposer aux ingérences extérieures et jouer un rôle plus important dans les affaires régionales et internationales. La Chine a réalisé un grand nombre de projets de coopération au Congo pour soutenir le développement économique et l'amélioration du bien-être social. Grâce à la route nationale n°1, le voyage entre la capitale Brazzaville et le centre économique Pointe-Noire prend désormais huit heures, contre une semaine auparavant, ce qui a permis de promouvoir le développement et la prospérité des régions desservies. Les Tours jumelles de Brazzaville ont contribué à la création d'emplois et à l'urbanisation de la capitale. La phase 3 du projet de couverture nationale en télécommunications aidera le pays à réaliser la vision Congo Digital 2025. Le centre de maintenance aéronautique fera du Congo une plaque tournante aéronautique régionale... Tous ces projets de haut standard au service du bien-être de la population correspondent à la stratégie nationale du Congo de réaliser la diversification économique et contribuent à la concrétisation du PND 2022-2026.

Visions similaires, confiance mutuelle et soutien mutuel, voilà trois moteurs clés du partenariat sino-congolais depuis 60 ans, qui continuera, j'en suis convaincue, de contribuer au développement des relations sino-congolaises déjà exemplaires et de faire avancer le navire géant de la coopération entre les deux pays contre vents et marées dans les années à venir.

LI Yan, ambassadeur de Chine au Congo

UNION AFRICAINE

Le président de la Commission exprime son inquiétude face aux défis sécuritaires

Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine (UA), a exprimé samedi sa profonde inquiétude face aux changements anticonstitutionnels de gouvernement, à l'instabilité politique et institutionnelle, au changement climatique et aux déficits économiques que connaît l'Afrique.

Moussa Faki Mahamat s'est exprimé à l'occasion de l'ouverture de la 37e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, qui a débuté samedi au siège du bloc panafricain, dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba. L'Afrique, a-t-il dit, a enregistré des dépenses militaires exorbitantes alors que le terrorisme et les conflits continuent de

sur le continent.

«Jamais depuis sa création, l'UA n'a connu autant de changements anticonstitutionnels de gouvernements en Afrique», a poursuivi Moussa Faki Mahamat, reconnaissant l'incapacité de l'organisation continentale à résoudre le problème. Il a également rappelé la situation en Libye, qui reste divisée et exposée aux ingérences extérieures, et au Soudan, qui sombre dans le chaos malgré les appels à la paix et à la justice de son peuple, qui restent ignorés.

Le président de la Commission de l'UA a enfin souligné les défis inquiétants en matière de sécurité dans la Corne de l'Afrique, qui menacent la souveraineté, l'intégrité, la sécurité et les intérêts fondamentaux de tous les pays de la région. Il a ajouté que la région des Grands Lacs d'Afrique subit le poids d'une crise sécuritaire qui s'aggrave, tandis que la région du Sahel est confrontée à un vide sécuritaire suite au retrait de la mission des Nations unies de la région.



Moussa Faki Mahamat

«Jamais depuis sa création, l'UA n'a connu autant de changements anticonstitutionnels de gouvernements en Afrique»

détruire certains Etats, inversant ainsi leurs priorités de développement.

Le chef de l'UA a aussi souligné que les changements de gouvernement anticonstitutionnels ont continué à se multiplier, défiant l'ensemble de l'ordre politique et juridique de l'union au détriment de développements sociaux vitaux

AFRIQUE

L'ONU appelle à davantage d'investissements dans le développement scientifique

Les pays africains doivent investir davantage dans la science, la technologie et l'innovation afin d'exploiter leurs ressources, de renforcer leur productivité et d'améliorer leur compétitivité, a déclaré un responsable onusien.

L'Afrique doit exploiter son potentiel pour réaliser ses aspirations, y compris les objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063, a préconisé, lundi, le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), Claver Gatete, au forum d'affaires africain 2024 qui s'est tenu dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba.

Il a noté que l'Afrique ne pouvait pas concrétiser la Zone de libre-échange continentale africaine sans la science, la technologie et l'innovation. Par conséquent, il a exhorté les pays africains à moderniser leur système éducatif et à intensifier leurs projets de recherche et développe-

ment. Selon lui, les pays africains doivent combler les écarts qui subsistent sur le continent en matière de compétences numériques, de génération de données et d'utilisation de l'économie numérique.

«A l'heure actuelle, 75% des jeunes en Afrique n'ont pas les compétences numériques nécessaires

pour pleinement prendre part à l'économie numérique, et seuls 50% des pays du continent incorporent ces compétences à leur programme scolaire», a expliqué le secrétaire exécutif.

Le forum d'affaires africain, qui avait pour thème l'accélération de la transformation de l'Afrique par

le biais de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation, a réuni des experts de tout le continent.

Les experts et panélistes ont affirmé que pour réaliser son développement durable, l'Afrique devait tirer profit de la science, de la technologie et de l'innovation, ce qui lui per-

mettra de combattre ses vulnérabilités multidimensionnelles, d'améliorer sa croissance économique et d'atténuer les effets du changement climatique.

Ils ont souligné que malgré les progrès de la science, de la technologie et de l'innovation, des défis majeurs devaient encore être relevés pour combler les écarts scientifiques et technologiques entre les pays développés et l'Afrique.

La répartition très inégale des capacités scientifiques et de l'accès au savoir menace d'empêcher la réalisation de l'objectif de ne laisser personne de côté, qui est la promesse centrale et synonyme de transformation des ODD, ont ajouté les experts

Xinhua

«A l'heure actuelle, 75% des jeunes en Afrique n'ont pas les compétences numériques nécessaires pour pleinement prendre part à l'économie numérique, et seuls 50% des pays du continent incorporent ces compétences à leur programme scolaire»



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



INFRASTRUCTURES

Des travaux de réhabilitation et de modernisation de la RN4 lancés

La route nationale 4 (RN4), comprise dans son tronçon Kisangani-Kamonda-Béni allant de la ville de Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo, en passant par Bafwametinda et Komanda, au Haut-Uele et en Ituri, jusqu' à Beni, dans la province du Nord-Kivu, sera bientôt réhabilitée et modernisée. Les travaux ont été récemment lancés au nom du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, par le ministre d'Etat en charge des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro.

Longue de 748,50 km, la route sera construite dans le cadre du partenariat public-privé. Les travaux seront exécutés par l'entreprise China communication construction company dont l'Office des routes en est le maître d'ouvrage délégué.

Le ministre Alexis Gisaro a de prime à bord invité la population boyomaise à s'approprier ce projet et à faire bon usage de l'ouvrage une fois terminé. Lors de la cérémonie à laquelle plusieurs hôtes ont pris part, notamment les partenaires de l'entreprise China communication construction company limited, le directeur général de l'Office des routes, le Pr Jeanneau Kikangala Ngoy, n'a pas manqué de définir le contexte et le bien-fondé de ce projet routier à intérêt général et transnational.

« En ce jour du lancement des travaux de réhabilitation et de bitumage de la route nationale n°4, j'aimerais, de prime abord, remercier le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui, depuis son accession à la magistrature suprême, accorde une place prépondérante au secteur routier au travers plusieurs projets initiés pour la réhabilitation et la modernisation des infrastructures routières. Il s'agit notamment de la modernisation du linéaire total de la route nationale n°1, la modernisation de la RN2, sections



Alexis Gisaro lançant les travaux de réhabilitation de la RN 4/DR

Mbuji Mayi-Kabinda Mbanda, Butembo-Kanya Bayonga, Goma-Bukavu, la modernisation du tronçon Kasindi-Beni Butembo, le remplacement progressif des ponts modulaires devenus vétustes par des nouveaux de type matières, ... », a laissé entendre le Pr Jeanneau Kikangala Ngoy.

Par la même occasion, il a salué l'engagement du gouvernement à travers le ministre Etat, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisa-

ro, pour son implication dans la recherche des financements et des partenaires, en vue de la modernisation de la RN4, dans sa section allant de Kisangani à Beni en passant par Bafwamende, Niania, Epulu, Mambasa et Komanda.

« Cette cérémonie est pour nous une occasion propice pour rappeler que la route nationale n°4 est d'un grand intérêt socio-économique pour notre pays, la RDC. Avec un linéaire total de 1 577 km, la nationale n°4 est

une section de la Transafricaine Lagos au Nigeria-Mombasa-Kenya qui est restée en terre battue jusqu'à ce jour, hormis le tronçon Erengeti - Beni (60 km) revêtue en 2009. Cette situation bloque le développement de la grande province orientale. Ceci malgré les multiples interventions en terre, notamment sur financement de la Banque mondiale dans le cadre du projet Pro-Routes et le Fonds national d'entretien routier (Foner) dans le cadre

de l'entretien. Ceci prouve à suffisance les limites des routes en terre battue dans les zones à forte pluviométrie », a renchéri le premier ingénieur conseil du gouvernement congolais.

Un projet sous-régional

Pour sa part, Vincent Tshongo, chef du projet de l'entreprise CCCC, a soutenu qu'il s'agit d'un projet sous régional et intégrateur qui s'inscrit dans la nouvelle position de la République démocratique du Congo au niveau de la communauté d'Afrique de l'Est.

Cette cérémonie qui a réjoui la population de Kisangani et ses environs a connu la participation de plusieurs directeurs des services sous tutelle du ministère des Infrastructures et Travaux publics dont les directeurs généraux du Foner, de l'Office des routes et de l'ACGT.

Le lancement des travaux de réhabilitation et de modernisation de la RN4 s'avère, à tout point de vue, une véritable cure de jouvence au cri de ralliement de la population de la Tshopo, Ituri et Nord-Kivu, sans oublier les pays voisins dont la Tanzanie et l'Ouganda.

Bien avant le lancement des travaux, la délégation venue de Kinshasa a visité le nouveau aéroport de Bangoka construit selon les normes internationales.

Blandine Lusimana

GUERRE DANS L'EST DE LA RDC

Le HCR appelle à la protection des civils

L'intensification des combats dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) préoccupe au plus haut point le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui déplore le déplacement massif de la population en quête d'un lieu sûr, loin des attaques.

Face à la montée des violences, le HCR lance un SOS aux forces belligérantes sur le terrain, les appelant à la protection des civils et au respect du droit humanitaire.

« Les civils de l'Est de la RDC subissent une fois de plus les conséquences de la montée de la violence », a déclaré Chansa Kapaya, directrice régionale du HCR pour l'Afrique australe et coordinatrice régionale pour la situation des réfugiés de la RDC. « Ces affrontements continus à proximité de Goma ont pris pour cible des hommes, des femmes et des enfants innocents, forçant des milliers de personnes à fuir les bombardements aveugles et la violence. La situation est tragique et inacceptable. Nous appelons d'urgence toutes les parties à protéger les civils, à respecter le droit humanitaire et à établir des couloirs de sécurité pour permettre l'acheminement

de l'aide », a-t-elle renchéri. En outre, le HCR appelle à une cessation immédiate des hostilités et à des négociations de paix afin de résoudre le conflit et d'alléger les souffrances des civils innocents pris au piège de la violence. L'agence onusienne fait remarquer que le recours croissant à l'artillerie lourde et aux bombardements lors des affrontements autour de Goma fait peser un grave danger sur la population civile et déplacée, et risque d'accroître le nombre de victimes et de provoquer la destruction de bâtiments servant d'abris collectifs. « Les engins non explosés constituent une menace particulière pour les enfants. Depuis la première semaine de février, au moins 15 civils ont été tués et 29 blessés autour de Goma et de Sake », révèle le HCR.

Les bombardements aveugles accentuent la pression sur des ressources déjà limitées pour



Un déplacement massif de la population civile DR

satisfaire les besoins de 800 000 personnes déplacées dans la région, et de 2,5 millions d'autres déplacées dans la province du Nord-Kivu. Cette violence a pour effet de restreindre encore l'accès à la po-

pulation isolée des territoires de Masisi et de Rutshuru, accentuant ainsi les difficultés rencontrées par les agences humanitaires pour fournir une aide essentielle. Avec peu de possibilités de circulation en

toute sécurité depuis Goma, les communautés déplacées, de plus en plus nombreuses dans la ville, sont confrontées à une détérioration rapide de leurs conditions de vie.

B.L.

GESTION DU CONTRAT CHINOIS

La société civile demande à la justice d'agir

Le président de l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, et celui du Conseil d'administration de l'Observatoire de la dépense publique (Odep), le Pr Florimond Muteba Tshitenge, ont tenu un point de presse, le 20 février à Kinshasa, au cours duquel ils ont dénoncé le silence de la justice congolaise «face à tous les abus qui ont été commis dans la gestion du contrat chinois de 2008 à 2023»

L'Asadho et l'Odep ont motivé leurs inquiétudes par les différents rapports de l'Inspection générale des finances (IGF) sur ce dossier ainsi que le rapport de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives. Les deux organisations regrettent, en effet, que malgré que ce rapport de l'IGF a été partagé aux autorités judiciaires, notamment le procureur général près la Cour de cassation, les responsables de la Gécamines, de Sicominex, de l'Agence congolaise de grands travaux et du ministère des Infrastructures n'ont jamais été interpellés pour rendre compte des abus constatés. Le manque de redevabilité dans la gestion du contrat chinois, selon elles, est une attitude qui risquerait de consacrer l'impunité des gestionnaires dudit contrat



Jean-Claude Katende, Luc Lukusa et le Pr Florimond Muteba devant la presse/Adiac

même pour l'avenir.

Un rapport qui dit tout

L'Asadho et l'Odep relèvent, dans leur communiqué, que le rapport de l'IGF publié le 15 février a révélé que le contrat chinois est géré dans une opacité totale, au détriment du pays. Cette situation, ont-ils fait savoir, a conduit le

président de la République à mettre en place une commission chargée de contacter la partie chinoise pour renégocier ledit contrat, d'une part, et rééquilibrer les avantages, d'autre part. Ce rééquilibrage qui satisfait le gouvernement congolais, estiment les deux organisations, a mis fin au conten-

tieux entre la République démocratique du Congo et le groupement d'entreprises. Mais, selon elles, un autre contentieux persiste concernant tous ceux qui ont participé à la gestion du contrat chinois entre 2008 et 2023, et qui ont commis plusieurs abus qui mériteraient des poursuites judiciaires.

Au nombre de ces abus, elles notent la surfacturation des infrastructures, l'ambiguïté et la confusion concernant le prêt de 32 millions de dollars accordé à la Gécamines par la Sicominex, le paiement irrégulier et injustifié de 4,8% des montants des travaux au titre de «somme à valoir», ainsi que de la taxe voirie/concentrés à la province de Lualaba. Avant de commencer cette activité, Me Jean-Claude Katende a rendu hommage à Gode Kalonji, journaliste au sein de «Tempête des tropiques», qui avait accompagné l'Asadho et le secteur des droits de l'homme ainsi que celui de la transparence dans les industries extractives pendant des longues années. Il est décédé le 5 février et porté en terre le 15. Une minute de silence a été sollicitée en sa mémoire.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

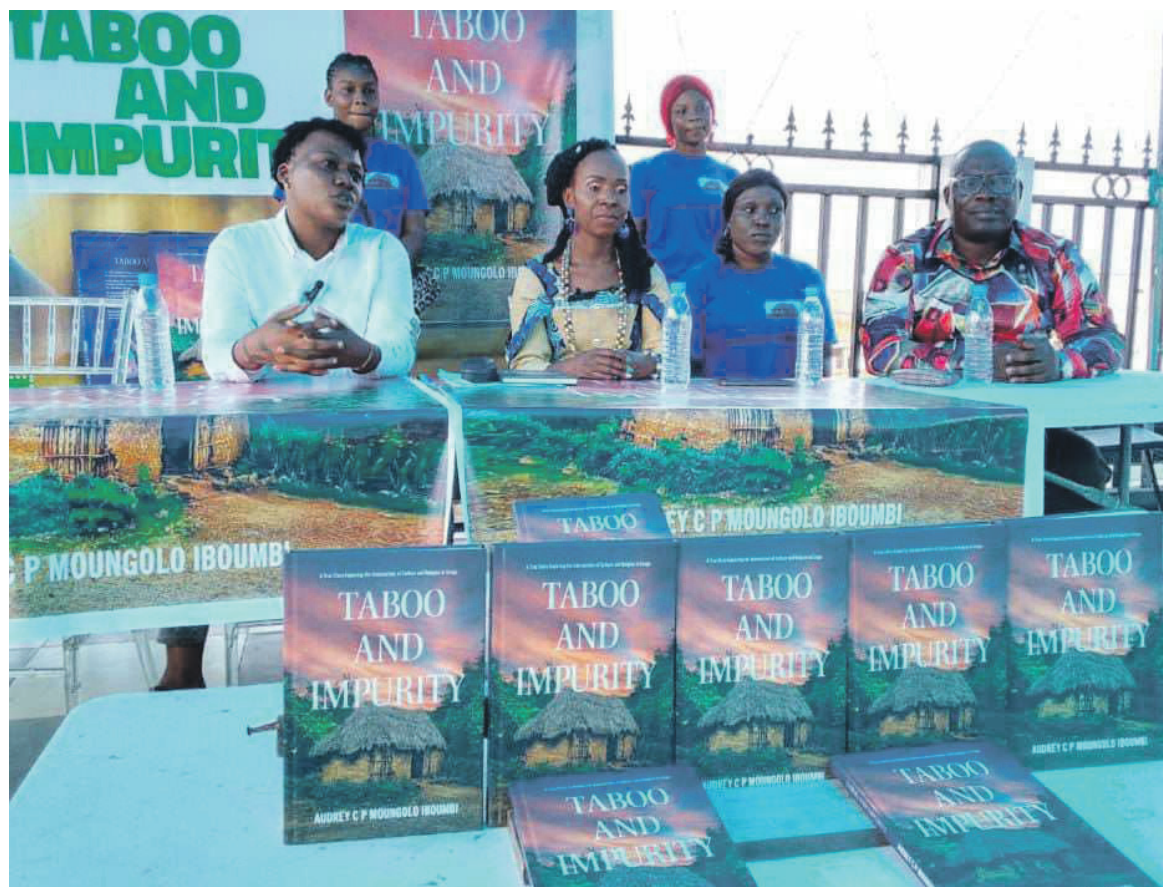
LITTÉRATURE

“Taboo and impurity”, un livre qui parle de la tradition congolaise

Le livre de 95 pages, édité à la maison Iboumbi press, a été présenté au public de Brazzaville le 17 février.

Congolaise d'origine, résidente aux Etats-Unis d'Amérique, Audrey Calixte Prisca Mougolo Iboumbi a écrit dans son ouvrage constitué de sept chapitres qu'en Afrique, grâce aux spéculations sur l'Ancien Testament, la pollution est devenue un problème social important dans cette société primitive. Pour elle, la pollution fait référence aux péchés et à l'impureté. En religion, les individus ont des croyances et respectent les conventions religieuses. « Ma curiosité est venue naturellement depuis que j'étais étudiante puis assistante de recherche du Dr Meghan Dougherty, directrice du cinéma et des médias numériques de Loyola university Chicago school of communication. Lorsque le Dr Dougherty m'a confié Purity and Danger : An Analysis of concepts of pollution and Taboo, j'ai commencé à poser des questions sur le livre », a-t-elle expliqué.

C'est donc en explorant le livre de Douglas qu'elle a réfléchi aux expériences passées lorsqu'elle grandissait en République du Congo. Pour elle, ce passé avait fait d'elle ce qu'elle est devenue aujourd'hui, parce que sa vie a toujours tourné autour de la notion de pollution de Douglas. “Taboo and Impurity”, dit-elle, est la seconde version de son livre intitulé « Pollution : concepts of Taboo in the analysis of danger and purity ». La pollution, a-t-elle poursuivi, est liée à la spiritualité. “Taboo and impurity” parle des nombreuses pratiques traditionnelles et culturelles congolaises liées à la religion et la manière dont elles sont censées avoir un impact dans la vie humaine au passé comme au présent. La pollution fait référence aux péchés et représente également les actes immoraux d'individus qui transgressent la loi divine comme la Bible l'explique.



Audrey Calixte Prisca Mougolo Iboumbi entourée des panelistes lors de la présentation de son livre/Adiac

Les sept chapitres du livre

Dans le premier chapitre, Audrey Calixte Prisca Mougolo Iboumbi aborde les connaissances scientifiques africaines depuis la création du monde. Elle fait recours à Félicienne Diantamboudila, la prophétesse, qui a souligné que « la science n'est pas quelque chose de nouveau pour les peuples africains ». Les Africains a-t-elle ajouté, possèdent des connaissances scientifiques depuis la création du monde.

Dans le deuxième chapitre, l'auteure explique comment Dieu rend possible la propreté rituelle grâce à l'eau, qui peut purifier et briser toutes les formes dangereuses. Elle est le symbole de la purification car dans l'eau tout se dissout, toute forme se brise, tout ce qui s'est passé cesse d'agir. Les gens peuvent atteindre un état de pureté en

se baignant et en nettoyant leurs péchés avec l'eau... Dans la religion Ngunza, en République du Congo, où les pratiquants sont restés étroitement attachés à l'Ancien Testament, une femme en menstrues ne va pas à l'église. Ces croyances existent encore aujourd'hui, certes, mais elles contrastent avec la religion protestante, qui permet désormais à une femme en période de menstrues d'aller à l'église.

Le troisième chapitre, quant à lui, examine comment éviter certains aliments, pour aider à maintenir un état de pureté. Au Congo, il existe de nombreuses règles alimentaires en raison de la diversité des multiples ethnies à travers le pays. Ces règles ne proviennent pas uniquement de l'Ancien Testament, mais aussi des croyances et des observances des gens. Ces règles dépendent de ce que les gens

considèrent comme des dieux et peuvent également dépendre de ce que les patients malades reçoivent comme traitement pour guérir leurs maladies, car les gens utilisent généralement des médicaments naturels pour guérir les patients.

Mettre en avant des valeurs sociales pratiquées au Congo

Dans le quatrième chapitre, l'auteure décrit comment l'isolement sert un objectif d'hygiène religieuse, en particulier dans le domaine des valeurs médicales. « J'ai dit non à Mary Douglas quand elle a dit que nos ancêtres étaient confus à propos de l'hygiène. Nos ancêtres avaient seulement peur de Dieu parce qu'ils voulaient obéir à Dieu. Isolation s'agit d'éviter tout contact avec une personne impure, qui pourrait contaminer la personne soi-

gnée », a-t-elle expliqué.

Audrey Calixte Prisca Mougolo Iboumbi explique que le cinquième chapitre met en avant les valeurs sociales pratiquées au Congo. Elle décrit comment sa mère et sa grand-mère voulaient qu'elle gagne l'héritage de leur famille. Les valeurs sociales reflètent les croyances et les observances dans le respect des conventions religieuses... Alors que dans le sixième chapitre, l'auteure mentionne la manière dont les gens résolvent les problèmes sexuels au sein de la société. Dans la société congolaise moderne, la sexualité pose encore problème, car elle amène souvent les gens à entrer en compétition avec les autres. Cela crée des conflits qui peuvent les conduire à s'entre-tuer. Il arrive souvent que des innocents meurent lorsqu'il s'agit de payer pour l'impureté des autres. Les gens s'appuient aussi sur différentes conventions religieuses, telles que celles décrites dans l'Ancien Testament avec le premier mariage de Dieu entre Adam et Eve.

Enfin, dans le septième et dernier chapitre, l'auteure a analysé les mœurs sexuelles congolaises, comme la circoncision qui est prise pour un moyen d'accomplir et de maintenir l'alliance entre Dieu et l'homme. Au Congo, un enfant de sexe masculin a une valeur importante dans la société. Il est le chef car le pouvoir de gérer la famille lui est souvent laissé. La société congolaise estime que seul un homme peut se lever et parler en public pour résoudre les problèmes sociaux... « Les Africains ont leurs croyances et leurs pratiques qui concernent la cause, la nature et le but de l'univers. Ces croyances et pratiques impliquent des observances dévotionnelles et rituelles », écrit-elle.

Bruno Zéphirin Okokana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



DANSE

Un atelier pratique avec Vilma Pitrinaite autour du livre

Dans le cadre du projet « To tanga buku, lirelibr'ensemble, les ponts entre nous » que pilotent les ateliers Sahn, un atelier de danse est offert à tout artiste désireux vivre une nouvelle expérience dans sa pratique artistique.

Ouvert gratuitement à tous, l'atelier de danse se tiendra du 23 février au 23 mars aux ateliers Sahn. « Les inscriptions sont ouvertes au secrétariat des ateliers Sahn ou à distance par le contact : +242064876796 », a indiqué l'espace culturel. Ce programme de danse contemporaine et performance organisé avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International sera animé par la chorégraphe, danseuse et comédienne lituanienne, Vilma Pitrinaite.

Elle travaillera avec des danseurs de Brazzaville qui seront prochainement sélectionnés, afin de peaufiner leur capacité à intégrer le livre dans leur création. L'objectif est d'enrichir la capacité technique et chorégraphique des participants ainsi que d'encourager les artistes à diversifier les sources d'inspiration pour leurs créations, en adoptant la piste de la littérature qui regorge autant de thèmes à explorer. Au terme de ce sé-

jour de travail, Vilma Pitrinaite aura également l'occasion de faire découvrir son talent et son travail au public brazzavillois lors d'un spectacle solo intitulé « When you're in your forest always remember you're not alone » qui aura lieu aux ateliers Sahn.

Après les études en gymnastique, Vilma Pitrinaite est formée et travaille en tant que danseuse permanente au sein d'Aura, la plus importante compagnie de danse contemporaine en Lituanie. Désireuse d'élargir ses horizons, elle arrive en France où elle travaille en tant que danseuse et comédienne avec les compagnies Mises en scène, Saut l'ô, compagnie de l'Imprimerie, collectif Ni vues ni connues et continue de pratiquer la danse classique en tant qu'auditrice libre au sein du Jeune ballet du conservatoire de danse d'Avignon.

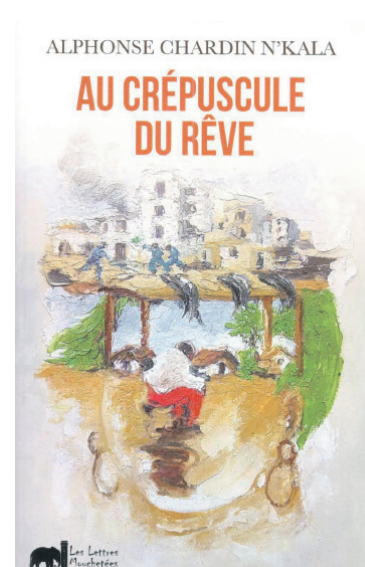
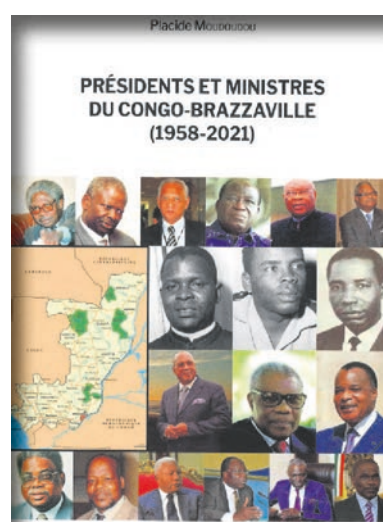
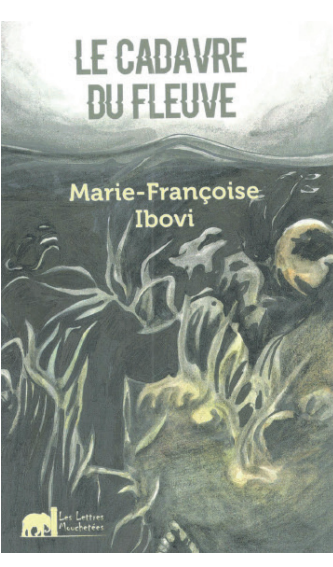
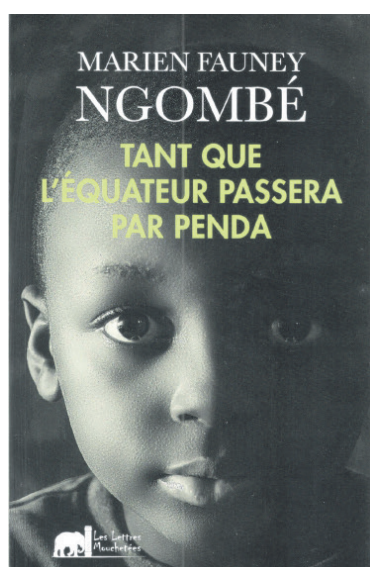
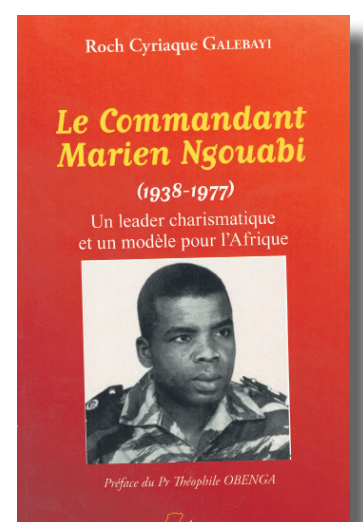
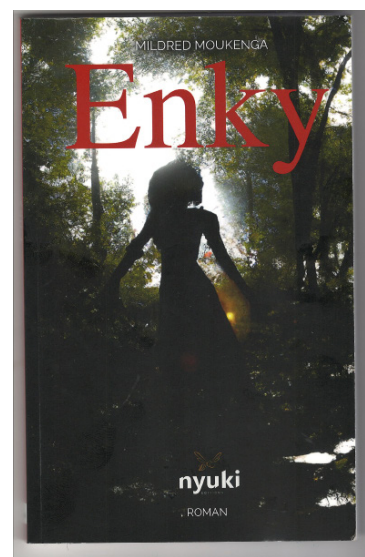
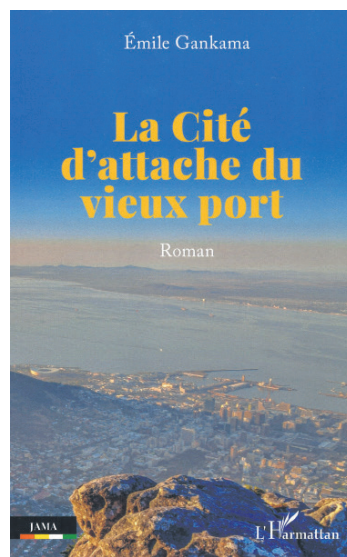
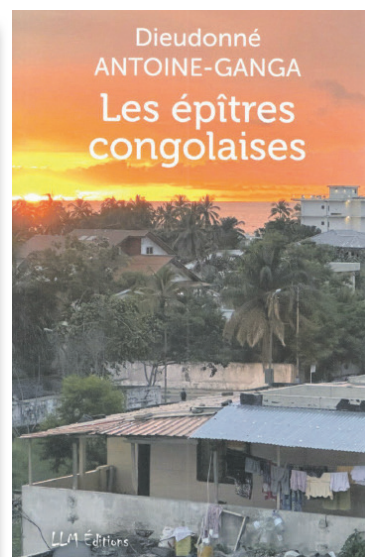
Repérée au festival Aerowaves, elle crée plusieurs pièces témoignant d'une audace, d'une fantaisie et d'un sens inné du décalage. Aujourd'hui, Vilma Pitrinaite se penche sur la figure du rebelle, en empruntant avec admiration et humour aux codes du rap, puis en puisant avec soin et sérieux à l'énergie des mouvements contestataires et de résistance des pays de l'Est.

Après des études de gymnastique, elle est engagée comme interprète en Lituanie. Désireuse d'élargir ses horizons, elle poursuit sa formation en France et collabore avec de nombreuses compagnies en France et en Belgique comme La Zampa, François Verret, Vincent Thomasset, Karine Ponties/cie Dame de Pic, compagnie Mosoux-Bonté, compagnie Diptong/Hubert Colas, Philippe Grandrieux.

Merveille Jessica Atipo



EN VENTE



LIGUE 1

La Fécofoot apporte son assistance financière aux clubs

Sept des quatorze clubs de la Ligue 1 ont, le 20 février, reçu chacun un chèque de sept millions de francs CFA pour mieux préparer la phase retour du championnat national repoussée au 6 mars.

Le geste fait par la Fédération congolaise de football (Fécofoot), en attendant l'appui des éventuels sponsors, témoigne de sa volonté d'apporter l'assistance financière aux clubs qui éprouvent de sérieuses difficultés de gestion. Les subventions que la Fécofoot octroie aux clubs sont autorisées par la Fédération internationale de football association (Fifa) qui lui demande les comptes après.

La présentation des pièces comptables exigée aux clubs était la condition sine qua non pour obtenir la prochaine subvention de la Fécofoot. Mais au moment de remettre les chèques, seuls le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), la Jeunesse sportive de Talangai, les Diabes noirs, le FC Nathalys, l'Interclub, l'AS Cheminots et l'AS BNG remplissaient les critères exigés. C'est la raison pour laquelle ils ont reçu chacun un chèque de sept millions de francs.

L'AC Léopards, l'Etoile du Congo, le FC Kondzo, l'AS



Jean Guy Blaise Mayolas remettant le chèque au secrétaire général de la Jeunesse sportive de Talangai/Adiac

Otohô, V Club Mokanda, l'AS Vegas et l'AS JUK doivent, selon les recommandations du président de la Fécofoot, se conformer à cette exigence en vue de recevoir à leur tour leur chèque avant le début de la phase retour du championnat national Ligue 1 le 6 mars. La subvention donnée aux équipes, a-t-il justifié, a entre autres objectifs de motiver les joueurs en tenant compte des enjeux de la dernière ligne droite de la compétition. D'un côté, il y a des équipes qui se battent pour le titre et de l'autre celles qui luttent pour le maintien. « Nous donnons notre contribution de sept millions aux équipes qui sont à jour parce que la phase retour n'est pas facile. Nous voulons que chaque équipe reçoive quelque chose pour motiver ses joueurs. Lorsque nous allons lancer le championnat national U-17, nous ferons la même chose », a promis Jean Guy Blaise Mayolas.

James Golden Eloué

CAN 2025

Les combinaisons du tour préliminaire dévoilées

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, le 20 février, au tirage au sort des préliminaires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se disputera entre juillet et août 2025 au Maroc, selon l'accord de principe donné par la CAF.

Le tirage au sort concerne les équipes mal logées au classement de la Fédération internationale de football association (Fifa). Il a dévoilé les quatre combinaisons à l'issue desquelles les quatre vainqueurs intégreront la phase de groupes des éliminatoires de la CAN qui se disputeront entre septembre, octobre et novembre.

La Somalie affrontera Eswatini, Sao Tomé et Princes rencontrera le Soudan du Sud, le Tchad croi-

sera l'Ile Maurice puis le Djibouti jouera contre le Liberia. Les matches aller sont prévus pour le 20 mars et le retour le 26 mars. Après ce tour préliminaire, les quarante-huit sélections seront logées dans douze poules de quatre pour déterminer les vingt-trois qualifiées à la phase

Le Maroc étant d'office qualifié disputera les éliminatoires pour préparer sa compétition.

finale. Le Maroc étant d'office qualifié disputera les éliminatoires pour préparer sa compétition. La 35^e édition se jouera en juillet pour ne pas gêner le premier grand mondial des clubs de trente-deux équipes qui sera organisé par la Fifa du 15 juin au 13 juillet aux Etats-Unis.

J.G.E.



AFFAIRES SOCIALES

Début des travaux de l'Institut national des aveugles du Congo

La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, et le commandant Afrique de la Fondation Conacce Chaplain, Dieunedort Kamdem Nounga, ont posé, le 20 février, à Brazzaville la première pierre de construction de l'Institut national des aveugles du Congo.



La signature de la convention entre le ministère et la Fondation/Adiac

La construction de l'Institut national des aveugles du Congo sera assurée par la Fondation Conacce Chaplain, avec l'appui du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire. « Le complexe va abriter la formation spécialisée des personnes vulnérables, notamment les aveugles et les jeunes filles en situation difficile », a indiqué la

ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa pour qui cette initiative est un accom-

pagnement de la Fondation à la mise en œuvre de la politique nationale de l'action

sociale 2023-2026.

Cet institut vise, en effet, à offrir un enseignement adapté aux besoins spécifiques des enfants aveugles en mettant un accent sur le développement des compétences académiques et sociales nécessaires pour réussir leur vie en société. Le complexe va abriter, entre autres, les salles de classe, un réfectoire avec une capacité d'accueil de 120 personnes, un atelier dédié aux activités pratiques et créatives, une infirmerie. « Il est important que les aveugles fassent les études dans de bonnes conditions. C'est pour cela que la Fondation Conacce Chaplain, qui as-

sure un accompagnement au développement social, à la lutte contre les inégalités et les injustices, réalise ce projet », a fait savoir Dieunedort Kamdem Nounga.

Bien avant la pose de la première pierre, la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa a réceptionné les clés du Centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables rénové par la Fondation Conacce Chaplain. Ce centre, créé en novembre 2002, est une structure de protection, de prise en charge et de resocialisation des enfants en prise aux inadaptations sociales et ceux en détresse. Il fonctionne comme une structure d'accueil et d'hébergement temporaire des enfants en situation difficile. La ministre et le commandant Afrique de ladite Fondation ont, par ailleurs, signé une convention qui désormais liera les deux parties pour des actions en faveur des personnes vulnérables.

Rominique Makaya

« Il est important que les aveugles fassent les études dans de bonnes conditions. C'est pour cela que la Fondation Conacce Chaplain, qui assure un accompagnement au développement social, à la lutte contre les inégalités et les injustices, réalise ce projet »

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

La BDEAC et la BOAD pour une vision commune de développement

La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) et la Banque Ouest-africaine de développement (BOAD) entendent renforcer et dynamiser leur coopération en lien avec leurs stratégies, les visions et les défis de développement qui leur incombent.

En séjour de travail à Brazzaville, le président de la BOAD, Serge Ekue, s'est entretenu le 19 février avec son homologue de la BDEAC, Dieudonné Evou Mekou. Il a indiqué que la coopération entre les deux institutions s'inscrit dans la vision qu'elles partagent. « Nous devons faire des choses qui participent au changement de la vie des citoyens de l'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale », a déclaré Serge Ekue, tout en invitant les deux institutions financières à continuer de travailler ensemble dans la mobilisation de leurs équipes afin d'aller toujours de l'avant.

Exerçant toutes les deux des mêmes activités, le renforcement de la coopération entre la BDEAC et la BOAD porte également sur un partage d'expérience, notamment dans la problématique du crédit carbone pour la-



quelle la banque ouest-africaine connaît une longueur d'avance. « Notre coopération remonte aux années 1980 avec la signature d'un mémorandum d'entente pour le renforcement de notre partenariat en

lien avec le développement durable au sein des deux communautés », a rappelé le président de la BDEAC, Dieudonné Evou Mekou, soulignant que cette coopération est très fructueuse et bénéfique pour les deux banques.

Dieudonné Evou Mekou et Serge Ekue/Adiac L'institution financière sous-régionale a pour missions de contribuer fortement à l'intégration économique régionale, au développement durable et à l'amélioration des conditions de vie de la population de la Communau-

té économique et monétaire de l'Afrique centrale, à travers le financement des projets structurants portant sur les domaines productifs et socio-économiques issus des secteurs aussi divers que variés comme les infrastructures, l'agriculture et l'industrie.

Dans le cadre de son plan stratégique 2023-2027, elle se fixe trois orientations segmentées en divers axes. Il s'agit, par exemple, dans sa deuxième orientation de renforcer et de diversifier les ressources mobilisées à partir de cinq principaux axes, à savoir augmenter le capital et renforcer la capacité d'endettement de la Banque ; dynamiser la mobilisation des ressources ; poursuivre la levée de fonds sur le marché financier régional ; mobiliser des ressources sur le marché financier international et recourir au marché monétaire pour lever des fonds.

Guy-Gervais KitinaX